

# **Mémoire présenté à la commission sur les pratiques interculturelles, 2007**

## **Laurent Munyan, La Pocatière**

### Identification

**Naissance** : 1942, Rwanda

**Études** : Université Laval, Québec  
Baccalauréat ès sciences agronomiques (1964-1968)  
Maîtrise ès sciences, 1972

### **Profil professionnel**

1970-1990 : Enseignement de la génétique, de la nutrition, de l'alimentation animale et des systèmes de production à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière.

1990-1995 : conseiller régional en alimentation animale, MAPAQ Bas Saint-Laurent,

**Sommaire** : Depuis les années 1950, le Québec a reçu des centaines de milliers d'immigrants, voire un million. Dans les années 50 et 60, les pays d'émigration étaient surtout européens et de religions chrétiennes. Depuis les années 70, les immigrants viennent de partout et leurs pratiques religieuses très diversifiées. Il semble alors que certains Québécois en soient heurtés. Dans, ce mémoire, l'on abordera le concept de la citoyenneté, le recrutement et l'intégration, de même que l'apport des immigrants et de la société d'accueil.

### **Ma conception de la citoyenneté**

Aux journalistes qui demandaient au premier ministre René Lévesque la définition du Québécois, il répondit ceci : est Québécois celui ou celle qui réside au Québec. ou qui y paye ses impôts.

Parmi ces Québécoises et Québécois, il y en a qui sont ici depuis de nombreuses années, 15 ans, 40 ans et quelques fois 100 ans. Il y en a d'autres qui y mettent le pied pour la première fois, à l'aéroport Pierre-Trudeau ou qui poussent le premier cri, au centre mère-enfant.

Le jeune Rwandais qui disait, le 10 septembre à Gatineau, que nous sommes tous immigrants, certains depuis 400 ans, d'autres comme lui, depuis 15ans, se trompait. Il n'y a personne qui ait rencontré un Québécois âgé de 200 ans, sauf dans les livres d'histoire ou dans les généalogies. Par contre, il aurait pu dire, avec raison, que tous les Québécois ont, un jour, été immigrants. Mes fils sont nés à La Pocatière, mes petites filles à Québec. Leurs six grands-parents demeurent dans le Kamouraska. Bref, le jeune Rwandais, mes petites-filles comme leurs grands-parents se sont, un jour, joints aux Québécois. En ce sens tout homme ou toute femme a, un jour, été immigrante. Il a dû apprendre, plus au moins longtemps, les rouages de la société d'accueil.

Tout homme ou toute femme naît immature, dépendante pour longtemps de son entourage, de sa parenté. Cette dépendance, absolue au début, relative petit à petit, restera toute la vie. C'est cette dépendance originelle, à la fois biologique et sociale, qui est le fondement de l'appartenance, de la famille, des liens sociaux, de l'identification, du Pays. À la naissance, l'enfant, quel que soit le pays, est accueilli par ses parents, présenté au reste de la famille. Plus tard, au voisinage, à la garderie, à l'école, selon l'infrastructure du pays. C'est entre 18 et 30 ans que les petites Québécoises et Québécois commencent à s'installer dans les fonctions socioprofessionnelles, laissées petit à petit par la génération précédente, par essai et erreur, encadrés. C'est ce que l'on appelle acquérir l'expérience, le savoir-faire, s'approprier l'histoire des institutions dans lesquelles l'on s'insère. L'immigrant qui arrive au Québec, à 25, 30 ou à 35 ans, doit faire le même processus d'intégration, en quelques années, voire en quelques mois. Il doit établir rapidement des réseaux que le jeune Québécois, son milieu familial et scolaire ont mis en place en 40 ou 50 ans. Comment l'aide-t-on à passer à travers ce processus complexe?

## **Le Québec, un pays attrayant, accueillant**

Nous avons un pays attrayant. Puisque d'autres hommes viennent, de partout, se joindre à nous, profiter de notre prospérité et de notre environnement social hautement sécuritaire. Cependant, la prospérité et la sécurité ne suffisent pas. Il faut aussi être accueillant. La Russie est un pays immense, avec beaucoup de ressources. La Russie n'attire pas d'immigrants. Il en est de même pour le Japon, un pays riche et hautement sécuritaire. Ces deux pays ne sont pas attractifs. Leur population décroît mais ils sont incapables d'attirer les immigrants.

Le Québec et les Québécois se préoccupent de leurs populations immigrantes. À preuve cette commission. Certains se rappellent des centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI). Même si le réseau des COFI n'existe plus, leur mission se continue dans différentes institutions d'enseignement, sans oublier les nombreux organismes, subventionnés, qui travaillent auprès des immigrants.

## **Assimilation, adaptation, intégration, choix des immigrants**

L'intelligence est la capacité d'assimilation et d'adaptation. Face à un nouvel environnement, l'être humain observe, comprend, évalue, adapte et intègre. Selon sa capacité de compréhension (savoir), son expérience (savoir-faire), l'assimilation et l'adaptation se feront mieux. Qu'elle soit immigrante ou née ici, toute personne partage un espace et des tâches avec d'autres. Elle doit en tenir compte, négocier, faire des compromis et en obtenir, savoir être.

La société québécoise se préoccupe de la formation de sa population. Les immigrants, composante de cette population, sont nés et formés ailleurs. Il faut choisir les meilleurs parmi les demandeurs de ce statut, ceux qui s'adapteront le mieux, selon les trois critères : savoir (connaissances), savoir faire, savoir être.

On doit le reconnaître : la société québécoise intègre bien ses immigrants. Selon Statistiques Canada, en 2006, le taux de chômage chez les immigrants établis depuis moins de cinq ans était de 17,8%, comparativement à 6,3% pour la population née au Québec. Mais le taux diminue progressivement au fur et à mesure que les années passent, 13,4%

pour les immigrants qui sont ici depuis cinq à dix ans. Après dix ans le taux de chômage est identique pour les deux catégories de la population, 6,3%, quasiment le plein emploi. Il faut 20 à 30 ans à la personne née ici pour s'intégrer pleinement sur le marché du travail, seulement dix ans à l'immigrant. Dix ans pour assimiler, adapter et maîtriser nos façons de faire et d'être; et s'intégrer. Une excellente performance pour les immigrants et la société d'accueil. Un investissement très rentable.

## **Démographie et immigration**

Les populations humaines sont renouvelables à volonté. Une seule condition, la fusion entre un spermatozoïde et un ovule. En deux mois et demi, des spermatogonies, cellules fabriquées par les testicules, évoluent en spermatozoïdes. Un éjaculat humain peut en contenir 200 millions et il en faut au moins 100,000 qui parviennent à l'ovule, pour réaliser une fécondation. C'est à partir de la puberté que des spermatogonies sont formées, continuellement. Au fur et à mesure que l'homme vieillit cependant, il y a des mauvaises fabrications, quantitativement et qualitativement, une diminution de la fécondité.

L'ovule est une cellule rare et vieille. Il a le même âge que la personne qui ovule. À 16 semaines de gestation, 300,000 ovocytes sont formés dans l'ovaire. Il en restera 30,000 à la naissance et environ 300 à la puberté qui donneront des ovules. La fécondité dépend principalement de l'âge de la femme. Elle est optimale entre 19 et 29 ans. Que devrait-on donc choisir : une formation collégiale, universitaire, un début de carrière ou l'enfant? La dénatalité est la conséquence de nos connaissances en biologie de la reproduction, de la maîtrise de la fécondité. Voilà où réside fondamentalement l'égalité biologique et sociale entre les sexes. Il ne faut pas compter sur les immigrants pour augmenter notre niveau de fécondité. Ils adoptent rapidement le comportement de leurs compatriotes. Et aucune subvention ne peut modifier significativement une évolution si fondamentale, née avec la pilule anticonceptionnelle. Il faut, néanmoins, renseigner les jeunes sur l'évolution de leur fécondité, car pour choisir, il faut savoir.

## **Mythes et anecdotes**

À l'été 1965, pendant deux mois, j'ai fait un stage à la ferme, à Saint-Jacques-de-Montcalm. Le premier dimanche, la femme de mon hôte et maître de stage me demanda d'aller à la messe. Or, depuis quelque temps, j'avais cessé cette pratique. Elle me dit : «on n'est pas à Québec. Ici, tout le monde va à la messe. Tu viens avec nous et c'est tout.». Ce même été, en cueillant les fraises, une jeune élève de 11-12.<sup>eme</sup> année me prédit que je m'établirai au Canada et que je me marierai avec une canadienne. Je n'ai pas compris sa déduction. Je n'avais pas complété le processus d'assimilation et d'adaptation. J'ai vécu dans une famille d'agriculteurs qui m'ont traité comme un de leurs. Un exemple d'assimilation, d'adaptation, d'intégration.

Depuis les années 1960, le Québec et les Québécois ont fortement changé : création des polyvalentes, des CEGEP, de l'Université du Québec, disparition des soutanes, forte diminution de la pratique religieuse, des religieux et religieuses qui défroquent, divorces, unions libres hétéro et homosexuelles et hélas, les enfants de la rue. En 1967, lors de l'exposition universelle, les ballets Africains n'ont pas pu s'exécuter à Montréal, mais ils

eurent un succès à Québec. Les Africaines dansaient les seins nus. Le maire Drapeau n'avait pas prévu, qu'à brève échéance, des «topless» et des danseuses nues donneraient des spectacles dans sa ville.

Un autre fait remarquable, la fréquentation scolaire. En 1968, nous étions 42 diplômés en sciences agronomiques, dont deux filles. Actuellement, la majorité des diplômés de ce secteur sont des femmes, comme en médecine vétérinaire ou humaine.

Durant, les années 1970, 80, 90 et le début des années 2000, les débats furent centrés sur le devenir politique du Québec, d'où la prédominance des partis Libéral et Québécois, tant sur la sphère fédérale que provinciale. En 2003, l'on a redécouvert, avec bonheur, qu'un gouvernement minoritaire pouvait être efficace.

L'on pouvait alors se permettre d'autres débats, le code d'Hérouxville, par exemple, cet épiphénomène médiatique. Les citoyens de Hérouxville comme ceux de La Pocatière ou de Saint-Pacôme ne sont pas xénophobes. Mais, ce code est si grossier qu'il aurait fallu être intelligent pour éviter le dérapage. Et dérapages il y en a eu. Il a eu une si large diffusion que l'on peut se demander comment des Québécois ont pu écrire et diffuser un tel document, présenter une image caricaturale de notre pays. On le sait maintenant, mais pouvait-on l'appréhender? Certains médias cherchent à diffuser le grossier, le sordide, s'il prête à controverse et augmente les cotes d'écoute.

Un autre cas malheureux : il y a dans tout le Québec une dizaine de femmes qui portent le voile intégral. IL n'y avait pas là de matière à débat. N'empêche que les manifestations d'hystérie ont ostracisé la communauté musulmane, une communauté de 100,000 personnes. Je n'ai pas entendu d'intellectuels, de syndicalistes, de féministes et autres défenseurs des droits, dénoncer ce dérapage. Où étaient les femmes progressistes qui auraient dû tendre les bras à ces dix autres femmes, défendre, non pas le port du voile, mais ces personnes, au lieu de laisser les criards les prendre pour cibles. Et jusqu'au directeur général des élections qui perd les pédales. Ce fonctionnaire devait appliquer la loi, littéralement. Quand avait-il raison? À son premier avis à ses collaborateurs ou quand il l'a modifié sous le poids des pressions? L'interprétation des lois revient aux tribunaux et leur amendement, aux parlements. L'on sait, de toute façon, que ces femmes ne vont pas voter, le visage voilé. Alors pourquoi tout ce tapage? C'est peut-être la contagion du code d'Hérouxville et la recherche des cotes d'écoute des lignes ouvertes. L'éthique stipule, cependant, que l'on ne fait pas à autrui ce l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse. Heureusement, les Québécois sont intelligents. Aux trois élections partielles du 17 septembre 2007, trois personnes seulement se présentèrent aux urnes le visage voilé.

### **Laïcité, formation, transmissions de la foi**

Les Musulman ou les Juifs n'ont pas demandé la transmission de leur foi dans le réseau des écoles publiques. Ils n'ont pas exigé que l'enseignement religieux catholique et protestant n'y soit plus dispensé. C'est plutôt le mouvement laïque, animé par des Québécois nés ici, dans les années 40, 50 et 60, qui l'ont exigé. C'est, par ailleurs, le gouvernement du parti Québécois qui a demandé et obtenu l'amendement constitutionnel transformant les commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques. Par la suite, le Gouvernement, en réponse au rapport Proulx concernant la place de la religion à l'école, a conclu des accords avec les autorités religieuses concernées. Compte tenu de cet historique, l'on comprend mal l'intervention inopportune

du mouvement des parents catholiques réclamant le maintien de l'enseignement de leur religion dans les écoles, comme matière menant à la certification.

La Belgique, par exemple, a choisi **l'éducation civique**, l'équivalent de notre cours «**histoire des religions**», comme curriculum commun. Ici, comme là bas, les diverses confessions religieuses pourront transmettre leurs croyances dans nos écoles. Mais ces cours seront facultatifs. Il n'appartient pas à l'État de transmettre les croyances de quelque confession que ce soit, à la place des croyants. Mais il doit faciliter, à ceux qui le veulent, leur transmission dans le réseau scolaire, selon un horaire prévu à cet effet. Les parents catholiques devraient tenir compte de l'évolution de l'histoire, à l'exemple de Vatican II.

Quant aux accommodements raisonnables, il y a eu aussi dérapage. Les vitres givrées du YMCA sont une entente privée entre la communauté hassidique et un club sportif tout aussi privé. Les membres de ce club peuvent faire pression sur leur organisme. Cela ne concerne en rien l'État ou les conseillers municipaux d'Hérouxville. Il en est de même pour le port de kirpan. Un seul élève a demandé de le porter. L'école publique lui en a refusé le droit. Il a alors fréquenté l'école privée, tout en portant sa cause devant les tribunaux. Quand la cour Suprême s'est enfin prononcée, ce jeune sikh avait terminé l'école secondaire dans le système privé. Pourtant les médias continuent à falsifier les faits au dépend de l'intérêt public, en attisant l'intolérance de certains.

L'État et ses institutions sont laïques. Mais, les personnes ne le sont pas. Si l'on est en droit d'exiger que la personne qui offre des services soit habillée convenablement et ne porte aucun signe ostentatoire d'identification, il serait abusif de l'exiger des clients. Une femme voilée a droit de fréquenter nos institutions et de se faire servir avec civilité. Elle a droit de se promener dans la rue sans se faire importuner, sous peine d'infraction. Une femme musulmane a droit de choisir son médecin comme n'importe quelle autre personne, dans la mesure du possible. Elle peut se sentir plus à l'aise avec une femme médecin comme une personne âgée, avec un médecin moins jeune. Dans nos centres hospitaliers de longue durée, certaines femmes, par pudeur, préfèrent se faire laver par du personnel féminin et l'on les accommode, dans la mesure du possible. Bref, devant des cas concrets, l'on trouve des solutions appropriées.

Que penser du néologisme «Québécois de souche.» L'histoire des grands patronymes, Gauthier, Bouchard, Lévesque, Tremblay et autres, c'est l'histoire des pionniers, des fondateurs qui ont affronté les marionnettes, le froid hivernal, bâti les premières infrastructures de notre pays. Cette histoire appartient bien sûr à leurs descendants et ils ont raison d'en être fiers. Mais elle appartient au pays, à ces autres aussi qui s'y sont établis, les Nguyen, les Munyan, les Curzi, par exemple. Mais à quel moment devient-on québécois de souche? Pourquoi ne parle-t-on pas de Canadiens Français ou de Québécois Français.?

## **Conclusion**

Les immigrants viennent ici parce que le Québec répond à certaines de leurs aspirations. Mais le Québec y tire aussi son compte. 38% des élèves de la région montréalaise sont des fils et des filles d'immigrants. Ces immigrants s'adaptent plutôt bien. En dix ans, ils ont intégré certains de nos comportements, notamment en ce qui concerne le marché du travail. En plus, ils payent les impôts. Ils achètent des biens et des services. Ils payent la TVQ. Ils créent de la richesse. Même s'ils sont concentrés à Montréal, l'État Providence

distribue cette richesse dans toutes les régions. De toute façon, le Québec, à l'instar de l'Ontario, des États-unis ou de l'Union Européenne, sera forcé de faire une place massive à la main-d'œuvre immigrante pour pallier à la forte décroissance de la force de travail nationale consécutive à la retraite des «baby boomers.». Cette décroissance commencera dans cinq ans pour s'accélérer par la suite, autant bien dire demain. Par ailleurs, selon divers sondages, il y a une différence significative quant à la perception des immigrants entre les moins de 45 ans et leurs aînés. Et les plus jeunes ont raison. Par exemple, le régime des rentes du Québec (RRQ).est financé, à parité, par les salariés et les employeurs. Ils appréhendent les conséquences de ne pas remplacer tous les retraités. Il y aura donc moins de travailleurs, des cotisations devront être plus élevées et à terme, moins des bénéfices.